

3D CONTROL
SASU au capital de 3000 E

Siège social

130 PROMENADE DU CAVAOU
13 380 PLAN DE CUQUES

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

R.C.S : 884 202 359 00011

L'an deux mille VINGT CINQ
Le 28 JUIN à 18 Heures,

Monsieur Nicolas DUCLOS, associé unique et gérant de la SASU 3D CONTROL, propriétaire de la totalité des 300 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la société.

Associés de la société, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Nicolas DUCLOS préside la séance.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le **31/12/2024** ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du code de commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la

ND

convocation. Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le **31/12/2024**,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le **31/12/2024**, et affectation des résultats,
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du code de commerce,
- Approbation de ces conventions visées à l'article L. 223-19 du code de commerce,
- Quitus à la gérance,
- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le **31/12/2024** approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le **31/12/2024** lesquels font apparaître un résultat bénéficiaire de **2 307,00 €**.

L'assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2024** faisant ressortir un résultat bénéficiaire de **2 307,00 €** et décide de l'affecter de la façon suivante :

En report à nouveau créancier à hauteur de 2 307€

Suite à cette affectation le report à nouveau créancier s'élève à 8 151,00 €.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

WD

Résolution n° 3

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale décide d'entériner la rémunération du gérant, qui pour l'exercice écoulé s'est établie à

Pour **Nicolas DUCLOS** à 0 € outre le remboursement de ses frais sur justificatifs + prise en charge des cotisations sociales obligatoires et facultatives.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La Gérance



ND



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2065-SD

(2025)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	☒	Régime réel normal	☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				☐	Si PME innovante ☐		
				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐			
A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE						
Désignation de la société				Adresse du siège social			
SASU 3D CONTROL							
SIRET				88420235900011			
Adresse du principal établissement				Ancienne adresse en cas de changement			
130 Promenade DU CAVAOU							
13380 PLAN-DE-CUQUES							
RÉGIME FISCAL DES GROUPES							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				SIRET			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :							
B	ACTIVITÉ						
Activités exercées		Serv relatifs aux bât et aménagement pay			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
					☐		
C	RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)						
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Bénéfice imposable à 15%		2 714
		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%					
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15%			PV à long terme imposables à 19%		
		Autres PV imposables à 19%			PV exonérées (art. 238 quindecies)		
					PV à long terme imposables à 0%		
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations							
Entreprise nouvelle art. 44 sexies		☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		☐	Zone franche urbaine	
France ruralités revitalisation		☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		☐	Territoire entrepreneur art 44 octies A	
FRR art. 44 quindecies A		☐			☐	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies		☐			☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	
		☐			☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	
		☐			☐	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies	
		☐			☐	Autres dispositifs	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
		☐					
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI ☐							
D	IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)						
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.							
E	CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)						
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%							
F	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE						
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé		
					ComptabiliteExpert		
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :				Nom et adresse du conseil :			
COGEX Rés. Centre Sude 2 - Bât C Bd Ange Delestrade 13380 PLAN DE CUQUES Tél :				Certifié conforme à l'original Tél :			
OGA/OMGA ☐				Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :				Date : 15052025 Lieu : PLAN DE CUQUES			
N° d'agrément :				Qualité et nom du signataire : PRESIDENT DUCLOS NICOLAS			
				Signature :			
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐				prestataire :			

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et date de clôture de l'exercice

SASU 3D CONTROL
31122024

G	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS
---	--

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)
		(f)
		(g)
		(h)
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)	

H	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS
---	--

[illegible]

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SASU 3D CONTROL**
et Date de clôture de l'exercice **31122024**

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, **abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2024**, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a <i>ter</i> et a <i>quater</i>)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents
et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise		SASU 3D CONTROL										130 Promenade DU CAVAOU										Néant				
Adresse de l'entreprise		13380 PLAN-DE-CUQUES																								
SIRET		88420235900011										Durée de l'exercice en nombre de mois *										12				
												Durée de l'exercice précédent *										12				
												Exercice N clos le										31122024				
												Exercice N-1 clos le										31122023				
ACTIF		Brut										Amortissements-Provisions										Net				
		1										2										3				
																						4				
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010											012													
		014											016													
	Immobilisations corporelles*	028	13 275										030	4 811										8 464		
	Immobilisations financières* (1)	040											042													
	Total I (5)	044	13 275										048	4 811										8 464		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	1 477										052											1 477	
		Marchandises *	060											062												
	Avances et acomptes versés sur commandes	064											066													
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres * (3)	068	6 762										070											6 762		
		072	282										074											282		
	Valeurs mobilières de placement	080											082													
	Disponibilités	084	13 622										086											13 622		
	Charges constatées d'avance *	092	358										094											358		
	Total II	096	22 500										098											22 500		
	Total général (I + II)	110	35 775										112	4 811										30 964		
PASSIF																										
												Exercice N										Exercice N-1				
												NET										NET				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120											3 000										3 000			
	Ecarts de réévaluation	124																								
	Réserve légale	126											300										300			
	Réserves réglementées*	130																								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132																								
	Report à nouveau	134											5 845										5 772			
	Résultat de l'exercice	136											2 307										72			
	Subventions d'investissement	137																								
	Provisions réglementées	140																								
	Total I	142											11 451										9 145			
Provisions pour risques et charges		Total II										154	6 000													
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156																								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164																								
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166											379										4 452			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 1 873)	172											2 280										2 863			
	Comptes courants d'associés	173											10 304										541			
	Autres dettes	175											550										1 753			
	Produits constatés d'avance	174																								
Total III	176											13 513										9 608				
Total général (I + II + III)		180										30 964										18 753				
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193											(4) Dont dettes à plus d'un an	195												
	(2) Dont créances à plus d'un an	197											(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	6 253											
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199											Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184												

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise: SASU 3D CONTROL		Néant ☐ *			
A - RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N clos le 31122024		Exercice N-1 clos le 31122023			
										1		2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210									
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	{	215	214									
					217	218	53 614		42 887						
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222									
	Production immobilisée *					224									
	Subventions d'exploitation reçues					226									
	Autres produits					230	69								
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)										232	53 683		42 887		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234									
	Variation de stock (marchandises) *					236									
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	6 041		4 884						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240	600		(556)						
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	34 182		35 507						
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243		244	747		418						
	Rémunérations du personnel *					250									
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)					252	500								
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)			255		254	1 934		1 906						
	Dotations aux provisions					256	6 000								
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		{	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260							
											262	671		503	
Total des charges d'exploitation (II)										264	50 675		42 663		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										270	3 007		224		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					280									
	Produits exceptionnels (IV)					290									
	Charges financières (V)					294									
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		(VI)	300	294		118					
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)		348											
	Impôts sur les bénéfices * (VII)					306	407		34						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)										310	2 307		72		
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2							312	2 307		314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316									
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318									
	Provisions non déductibles*					322									
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	407								
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248		330						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249			251								
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998									
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999									
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997				
	Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)		989		Zone de revitalisation rurales (44. quinquiés)		138			
				Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdécies)		992					
ZFA NG (44 quaterdecies)		345		Investissements et souscriptions outre-mer		344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdécies)		993					
Zone franche urbaine (44 octies A)		987		Zones de reconstruction de la défense (44 terdecies)		127		Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRF)		181					
dont divers*		Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)		655		Déduction exceptionnelle -nelle simulateur de conduite		641				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		647				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)		649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										Bénéfice col. 1	352	2 714		354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)										Déficit col. 2	356				
Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :												360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS										Bénéfice col. 1	370	2 714		372	

2033B - Divers à réintégrer
au 31/12/2024

Libellé	Montant
Totalisation	

2033B - Divers à déduire
au 31/12/2024

Libellé	Montant
Totalisation	

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SASU 3D CONTROL										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial	400		402		404		406												
		Autres	410		412		414		416												
Immobilisations corporelles	{	Terrains	420		422		424		426												
		Constructions	430		432		434		436												
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 332	442	2 994	444		446	4 326											
		Installations générales agencements divers	450	698	452		454		456	698											
		Matériel de transport	460		462		464		466												
		Autres immobilisations corporelles	470	5 859	472	3 259	474	868	476	8 251											
		Immobilisations financières	480		482		484		486												
		TOTAL	490	7 889	492	6 253	494	868	496	13 275											
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Fonds commercial	495		497		498		499												
		Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506												
Immobilisations corporelles	{	Terrains	510		512		514		516												
		Constructions	520		522		524		526												
		Installations techniques matériel et outillage industriels	530	141	532	514	534		536	655											
		Installations générales, agencements, aménagements divers	540	164	542		544		546	164											
		Matériel de transport	550		552		554		556												
		Autres immobilisations corporelles	560	3 146	562	1 714	564	868	566	3 993											
		TOTAL	570	3 451	572	2 228	574	868	576	4 811											
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10										
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
						19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595													
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SASU 3D CONTROL**Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622	6 000	624		626	6 000
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682	6 000	684		686	6 000
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683						
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL		770		775	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			780	
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)						982			
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice		982 bis			
Déficits imputés						983			
Déficits reportables						984			
Déficits de l'exercice						860			
Total des déficits restant à reporter						870			
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives							381		
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)					325				
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *							380		
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS					326				
N° du centre de gestion agréé							388		
Montant de la TVA collectée							374	9 675	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	3 649	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : SASU 3D CONTROL		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01012024		et clos le : 31122024	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	53 614	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	53 614	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	69	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	69	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	9 133	
Variation négative des stocks	145	600	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	21 319	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	671	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	31 722	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	21 960
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ 1 ☐ 0 ⁽¹⁾ Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET 8 8 4 2 0 2 3 5 9 0 0 0 1 1

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 3D CONTROL

ADRESSE (voie) 130 Promenade DU CAVAOU

CODE POSTAL 13380 VILLE PLAN-DE-CUQUES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	300
TOTALISATION	905	1	TOTALISATION	906	300

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille DUCLOS Prénom(s) NICOLAS
Nom d'usage % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 300
Naissance : Date 20011985 N° département 13 Commune MARSEILLE Pays FRANCE
Adresse : N° 130 Voie PROMENADE DU CAVAOU
Code postal 13380 Commune PLAN DE CUQUES Pays FRANCE

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1) Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3/1/2024

N° SIRET 88420235900011

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 3D CONTROL

ADRESSE (voie) 130 Promenade DU CAVAOU

CODE POSTAL 13380 VILLE PLAN-DE-CUQUES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT